

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet,  
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL

04 50 33 61 13  
sandrine.stoessel@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

- 1 DEC. 2016

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département  
(en communication à mesdames les sous-préfètes  
et messieurs les sous-préfets)

**Objet** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le lundi 5 décembre 2016.

**P.J.** : Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

J'ai l'honneur de vous rappeler que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, **le lundi 5 décembre 2016.**

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie.

Enfin, vous voudrez bien trouver ci-joint le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire qu'il vous appartiendra de lire l'occasion de cette cérémonie.

Pour le préfet,  
le directeur de cabinet



Hervé GERIN

**Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**

**Message de monsieur Jean-Marc Todeschini  
Secrétaire d'Etat, chargé des anciens combattants et de la mémoire**

5 décembre 2016

En 1956, le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance. Pendant ce temps en Algérie, la situation s'aggrave entre le Front de Libération Nationale et l'armée française.

La conscription bat son plein. Désormais les appelés du contingent sont envoyés en grand nombre de l'autre côté de la méditerranée, tandis que la durée du service militaire augmente. Par ailleurs, le rappel des contingents s'organise et certaines classes sont maintenues sous les drapeaux.

Cette guerre que le pouvoir de l'époque désigne comme les « événements d'Algérie » concerne désormais chaque famille de France.

De 1952 à 1962, sur cette terre d'Afrique du Nord, plus de deux millions d'hommes servent sous les drapeaux. Tous rentreront marqués à jamais par la violence des combats. Au total ce conflit fait, chez les appelés et rappelés, près de vingt-cinq mille morts et soixante mille blessés.

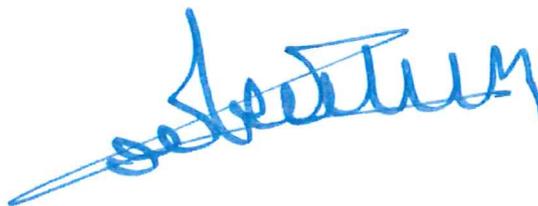
Soldats de métier et volontaires, soldats des forces supplétives, soldats du contingent : tous connaissent les mêmes épreuves et luttent au service de la France.

Depuis 2003, chaque année, la République rend un hommage solennel aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

C'est cet hommage qui est renouvelé aujourd'hui, dans le respect des morts et avec le souci de n'oublier aucune des victimes : les combattants comme les civils, de toutes origines et de toutes confessions.

Nous réaffirmons au nom de tous les Français notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de notre pays.

Aujourd'hui, plus de soixante ans après les faits, l'heure est au dépassement des souffrances et à l'apaisement des mémoires, dont la pluralité doit être respectée et préservée, pour faire du souvenir de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie un moment qui rassemble celles et ceux qui ont cette histoire en partage.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. J. J.', written in a cursive style.